

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité**COMMUNE DES ESTABLES**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 27/01/2025 / Délibération N°20250127\_08**

Date de la convocation 22/01/2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept  
À **20 heures 30**, le Conseil Municipal de  
cette commune, régulièrement convoqué  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Dons et legs

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la décision de Mme CHARRE de faire un legs à la paroisse des Estables,

VU la décision du diocèse de reverser intégralement ce legs à la commune afin de financer  
une partie des travaux de rénovation de l'église et de le compléter d'un don,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE :

- D'accepter ce legs et ce don dans les conditions exposées ci-dessus.
- Donne délégation à Monsieur le maire à l'effet de signer les documents nécessaires.



Philippe BRUN, Maire des Estables